



Mairie de Plainval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 05 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, adjoint au Maire.

Date de Convocation :	<u>Présents</u> :
27/08/2025	Monsieur Taylor BETHELMY, et Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHS, Gwenaëlle LEROY, Katia VARESI, Marjorie DARCAIGNE et Coralie ALIZARD, - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	
27/08/2025	
Membres en Exercice : 9	<u>Absents excusés/pouvoirs</u> :
Membres	Messieurs Franck JONCKHEERE, Samuel DOVERGNE
Présents : 6	<u>Absents non excusés</u> :
Membres votants : 8	Monsieur Joël GALEK
	<u>Secrétaire de séance</u> :
	Gwenaëlle LEROY

Délibération n°
25-2025

Devis Citeos – Caméras de vidéoprotection

Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire explique au Conseil Municipal le souhait d'ajouter des caméras de vidéoprotection dans le village.

Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire présente un devis établi par la société CITEOS d'un montant HT de 23 610.30 €.

Ce devis présente 4 caméras Vidéo Protection qui seront installées sur un périmètre couvrant l'entrée Route de Lèvremont, le lotissement du Parc, le city stade et le local technique (parking de la salle des fêtes). Le devis comprend également la modification de la caméra à l'entrée venant de Quinquempoix pour un zoom plus puissant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le devis de la société CITEOS pour un montant HT de 23 610.30 €
AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Plainval, le 05 septembre 2025
Le Maire,
Samuel DOVERGNE

